

CREER UN ATELIER OVIN VIANDE EN RACE BELLE-ILE

Contexte et enjeux

La race ovine Belle-Ile est une race patrimoniale et rustique, à faible effectif. Sa sauvegarde est assurée en partie par des éleveurs professionnels. En effet, élevée en plein air et valorisant les fourrages grossiers, sa conduite d'élevage est très simplifiée. La race est prolifique, et la croissance lente des agneaux donne une viande fine et délicate.

➔ **Vous êtes agriculteur souhaitant diversifier votre activité, ou porteurs de projets en ovin viande d'une race locale à sauvegarder, alors n'hésitez pas à participer à cette formation !**

**Le 05 novembre 2024
de 9h30 - 17h30**

**À la Ferme des Blottières
4, les Blottières
CHEMILLE
49 120 CHEMILLE EN ANJOU**

Objectifs :

- Connaître les spécificités techniques de la race ovine Belle-Île
- Acquérir les éléments économiques et réglementaires, nécessaires à la création d'un atelier ovin
- Être capable de concevoir un projet d'atelier ovin viande en race Belle-Ile sur son exploitation

Programme :

Matin :

- Accueil des stagiaires
- Spécificités de la race Belle-Ile et ses atouts en élevage
- Règlementation liée à l'élevage d'ovins
- Témoignage d'éleveurs

Après-midi :

- Atelier pratique en bergerie
 - Aspects économiques de la création d'un atelier ovin
- (Investissement, Cout de production, Prix de Vente, Transformation, Circuit de commercialisation...)

Intervenants :

- Benoit Huntziger, Éleveur d'ovins Belle-Ile sur une ferme diversifiée
- Laurent Coulonnier, Éleveur retraité d'ovins Belle-Ile et Solognot, Référent de la race Belle-Ile à Moutons de Pays de Bretagne
- Florence Brosset, Animatrice technique CRAPAL



**Inscription au plus tard
le 27 octobre 2024**

En complétant le
[formulaire en ligne](#)

(cliquer sur le lien)

Ou par téléphone auprès
Florence Brosset
Animatrice Technique
06-74-54-03-94

Public : Agriculteurs,
Porteurs de projets

Tarif : Gratuit pour les
cotisants MSA

Autre public : nous contacter

Repas : Pique-nique
à prévoir par chacun

Aides financières pour la formation :

Crédit d'impôt : si vous participez à une formation en tant que chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition sur les bénéfices ou de l'impôt sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur la durée de la formation. Montant : 81 €/j de formation (1j = 7h)

Aide au remplacement : vous pouvez bénéficier d'une aide régionale, si vous avez recours à une association de remplacement le jour de votre formation ou dans les 3 mois qui suivent. Possibilité de remplacement à la demi-journée. Montant : 112,5€/j.

Contactez le service de remplacement de votre département.

CRAPAL
Conservatoire des races Animales
en Pays de la Loire,
55 La Moutonnière,
44260 PRINQUIAU

<https://crapal.fr/>

Agrément de formation n° 52440766544

Avec le soutien financier de

